

PROGRAMME DE COOPERATION CHAMBERY-OUAHIGOUYA 2014-2016



LETTRE D'INFORMATION MENSUELLE COORDINATION DE OUAHIGOUYA



BP 302 OUAHIGOUYA Tél/Fax : (226) 24 55 33 02 /24 55 25 75
Email: chambery@fasonet.bf

N° 12

Mois : Décembre 2015

1. APPUI AU RENFORCEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA

► Mise en œuvre du projet de renforcement des services de recouvrement

❖ Organisation d'opérations spéciales de recouvrement

Dans le cadre de la mise en œuvre du « projet d'amélioration des performances de la recette municipale dans le recouvrement des recettes », les partenaires techniques de la Trésorerie Régionale du Nord ainsi que la Direction Provinciale des Impôts ont bénéficié d'un appui financier en vue de l'organisation d'une opération spéciale de recouvrement pour la mobilisation des recettes au profit de la collectivité de Ouahigouya.

En ce qui concerne la Trésorerie Régionale, c'est le service de la recette municipale qui a organisé cette opération en collaboration avec la regie de recette de la mairie. Engagée en fin novembre, l'opération s'est poursuivie en décembre 2015 avec la participation de plusieurs acteurs. Pour une durée de dix jours, l'opération a permis de recouvrer 8 333 500 FCFA repartis sur neuf taxes comme indiqués dans le tableau ci-dessous.

| N° | Nature de la taxe | Montant recouvré (FCFA) |
|--------------|------------------------------|-------------------------|
| 1 | Occupation du domaine public | 4 922 000 |
| 2 | Droit de marché | 1 515 500 |
| 3 | Taxe sur les charrettes | 137 000 |
| 4 | Taxe sur les tricycles | 878 000 |
| 5 | Publicité | 47 000 |
| 6 | Kiosque à boisson | 396 000 |
| 7 | Parking | 260 000 |
| 8 | Vidéo club | 58 000 |
| 9 | Espace vert | 120 000 |
| Total | | 8 333 500 |

Au niveau de la Direction Provinciale des Impôts, l'opération a connu la participation effective de dix agents de recouvrement avec une supervision assurée par deux inspecteurs des impôts. En terme de logistique, l'opération a suscité la mobilisation d'un véhicule de service. Les actions de recouvrement ont alors essentiellement porté sur :

- la poursuite des redevables de la patente,
- le recouvrement de la contribution des micro-entreprises (ex CIS : contribution du secteur informel),
- le recouvrement de la patente véhicule,
- la poursuite des redevables de la taxe de jouissance des terrains à usage d'habitation.

En termes de résultats engrangés le tableau ci-dessous indique les détails.

| N° | Nature de la taxe | Montant recouvré (FCFA) |
|--------------|------------------------------------|-------------------------|
| 1 | Patente | 7 607 822 |
| 2 | Contribution des Micro-Entreprises | 1 291 797 |
| 3 | Taxes de jouissance | 7 643 578 |
| Total | | 16 543 197 |

Malgré ces résultats enregistrés assez satisfaisants, on note quelques difficultés rencontrées par les différents services de recouvrement :

- l'incivisme fiscal au sein des populations,
- la reticence de certains contribuables,
- l'insécurité des agents (qui font l'objet de menaces par certains contribuables sur le terrain)
- l'éloignement des sites des marchés villageois de Sissamba et Youba
- les difficultés d'accès au grand marché de Ouahigouya dues à l'occupation anarchique des espaces non dédiés.

Aussi, en guise de recommandation, la conduite permanente des actions de recouvrement reste une nécessité absolue pour améliorer les recettes fiscales et par conséquent accroître les investissements.

► **Mise en œuvre du projet de renforcement des services de l'état civil**

Conformément aux prévisions, deux formations ont été réalisées dans le cadre de ce projet au cours de la période de décembre. Il s'agit respectivement de :

❖ **La formation sur la tenue des registres**

La formation des neuf (9) Infirmiers Chefs de Postes (ICP) des différentes formations sanitaires qui accueillent par conséquent les naissances, sur « la tenue des registres d'état civil » s'est tenue les 2, 3 et 4 décembre dernier dans la salle de réunion des nouveaux locaux de la mairie. Cette formation a permis aux premiers responsables des différentes formations sanitaires de base du territoire communal de se familiariser dans la tenue discrète et le remplissage technique et professionnel des différents registres, en l'occurrence le registre des naissances et le registre des décès. La formation a également suscité la communication étroite qui doit s'établir entre la formation sanitaire qui enregistre à priori les actes d'état civil et les services de la mairie pour l'établissement effectif des actes.

Ci-dessous, les Infirmiers Chefs de Poste en pleine séance de formation sur la bonne tenue des registres d'état civil



❖ **La formation sur le code des personnes et de la famille (CPF)**

La formation des infirmiers Chefs de postes (ICP), des Officiers d'Etat Civil Délégué (OECD) et des animateurs du service état civil de la mairie sur « le code des personnes et de la famille (CPF) » : cette formation s'est également tenue dans la grande salle de réunion des nouveaux locaux de la mairie. Elle a été animée par un Administrateur Civil rompu à la tâche, Monsieur Seydou COULIBALY, bien connu pour ses

fonctions administratives dans la province du Yatenga.



Ci-dessus, une vue des agents des ICP, des OECD et des agents du service de l'état civil de la mairie, attentifs à la communication de Monsieur Ouattara (au premier plan) sur le Code des Personnes et de Famille

2. RENFORCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE DE LA COMMUNE DE OUAHIGOUYA

❖ **Visite prospective des infrastructures de la MJCO par un architecte**

Le 12 décembre 2015, à la demande du directeur de l'ACDIL, opérateur de la coopération Chyambéry-Ouahigouya, un architecte a effectué une visite prospective à la MJCO en vue d'une évaluation précise des travaux à diligenter pour une mise en fonction de l'institution.

Au cours de la même période, le chargé de projet MJCO a procédé à l'élaboration de deux documents de cadrage, respectivement relatifs aux travaux à réaliser dans le cadre de la réhabilitation, en l'occurrence les cahiers de charges et les projets de statuts de la MJCO.

Ces documents devant requérir les avis techniques de l'ensemble des partenaires, sont en cours de finalisation.

3. PROGRAMME D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ETUDES ASSAINISSEMENT

❖ Esquisse d'un plan d'action Eau potable 2016

En attendant la validation du programme triennal de coopération 2016-2018, un programme d'activités relatives à la consolidation des acquis du programme précédent a été élaboré en concertation avec la Direction des Services Techniques Municipaux (DSTM) et le service animation de la mairie. De façon résumé, ce programme prévoit le renforcement des capacités des acteurs locaux de l'approvisionnement en eau potable (AEPA) pour le compte du milieu rural et périurbain, notamment les AUE et les futurs élus municipaux sans oublier les CVD. Cette action prévoit également l'animation de la concertation des acteurs au sein du CCEau et le suivi permanent des AUE sur le terrain.

En sus, cette action envisage l'intervention d'une équipe technique savoyarde pour la réalisation d'une étude hydrogéologique prospective des capacités hydriques (qualité et quantité) du sous-sol à l'échelle de la commune de Ouahigouya pour une desserte durable des populations.

4. PILOTAGE DU PROGRAMME ET ANIMATION DE LA CONCERTATION

► Organisation de l'information sur le programme

Le mois de décembre a connu l'élaboration et la diffusion du onzième numéro de l'année 2015 de la lettre mensuelle d'informations sur le programme.